



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 7 novembre 2023 à 20h00

TEMPÊTE CIARAN

Point de situation à 20h00

L'ensemble des services de l'État et partenaires reste mobilisé dans le suivi et la gestion des crises. La cellule d'information au public sera joignable demain de 9h à 18h, demain, au **02 33 75 46 33**. Le standard demeure ouvert au **02 33 75 49 50**.

Interventions

Les services de secours ont comptabilisé 4 247 demandes d'interventions liées à la tempête. Il en reste 17. Toutes les interventions liées au secours à personne et à la sécurité des biens ont été effectuées.

Le préfet de la Manche, et le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Manche, ont lancé un appel, dimanche soir, auprès des employeurs, afin de les inciter à continuer à mettre à disposition leurs salariés engagés comme sapeurs-pompiers volontaires. Si le nombre d'interventions d'urgence liées à la tempête Ciaran est résiduel ce mardi, les centres de secours ont besoin de sapeurs-pompiers volontaires pour assurer les missions courantes.

Ils remercient les employeurs qui ont d'ores et déjà fait preuve de solidarité et ont permis à leurs salariés de rejoindre aujourd'hui les centres.

Circulation

L'accès aux massifs forestiers demeure interdit en raison de l'instabilité des arbres.

Électricité

Les opérations de réalimentation menées par les équipes de salariés et prestataires d'Enedis se poursuivent. Aujourd'hui, 98,5 % des foyers de la Manche ont de l'électricité. 5 000 foyers restent à alimenter. Les travaux sur les lignes de 20000 V (HTA) sont terminées. L'ensemble des techniciens et services supports restent pleinement mobilisés pour réalimenter l'ensemble des clients dans les prochains jours.

Attention :

- ne jamais toucher à des fils tombés à terre,
- ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique,
- signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro **09 72 67 50 50, 24h/24 et 7J/7**
- en cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur.

Suite à une panne de courant, la température de certains aliments présents dans le réfrigérateur ou le congélateur peut avoir été affectée. Ces aliments ne sont donc plus sûrs et pourraient être à l'origine d'une intoxication alimentaire. La conduite à tenir est disponible sur le site internet de la préfecture : <https://www.manche.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/Fil-d-actualite/Situation-du-departement-apres-la-tempete-Ciaran>.

Eau potable

L'alimentation en eau est rétablie pour l'ensemble des habitants de la Manche, mais reste fragile dans certains secteurs (notamment Bricquebec).

Les résultats d'analyse des prélèvements réalisés hier permettent de lever les recommandations de restrictions d'usage qui ont été prononcées pour 5 200 habitants.

Une partie de la commune de Marigny (route de Lozon) est toujours concernée par les recommandations de ne pas consommer l'eau pour les usages alimentaires, soit environ 200 habitants. Dans ce secteur, l'eau peut être utilisée pour les usages domestiques (toilette, douche, WC), mais pas pour les usages alimentaires. Les collectivités et les exploitants ont organisé la distribution d'eau en bouteille. Les informations relatives aux modalités de distribution sont précisées localement aux abonnés par les exploitants, les mairies ou les syndicats d'eau.

Le préfet de la Manche salue **l'exemplarité des Manchoises et des Manchois tout au long de la situation dégradée**. Les comportements de chacun ont été adaptés aux risques, et ainsi, ont permis d'éviter les accidents graves. On compte un blessé sur un accident de la route en fin de vigilance rouge, des intoxiqués au monoxyde de carbone, et quelques personnes relogées. Cinq sapeurs-pompiers ont été blessés.

Le préfet de la Manche remercie l'ensemble des personnes mobilisées depuis la semaine dernière, afin de sécuriser les personnes et les biens, et de permettre aux habitants de retrouver progressivement un confort de vie et une activité économique :

- les services de secours, ainsi que les colonnes de renforts des départements de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret, de la Seine-Maritime et de l'Essonne, et les militaires de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) de Nogent-le-Rotrou, fortement engagés pour porter secours aux victimes de la tempête, et assurer la sécurité des biens ;
- les forces de l'ordre, engagées dès mercredi matin pour mener des opérations de prévention face aux risques ;
- les équipes d'Enedis, toujours mobilisées à ce jour pour rétablir le réseau électrique pour l'ensemble des habitants de la Manche, parfois dans des conditions difficiles ;
- les agents de l'Agence régionale de santé de Normandie, qui ont contribué, avec le concours des exploitants, des collectivités et des syndicats d'eau, à pallier les problèmes d'eau potable dans certains secteurs particulièrement touchés ;
- le SAMU 50 et les personnels des établissements de santé et des EHPAD ;
- l'ensemble des élus du département, qui ont mis en œuvre leurs plans communaux de sauvegarde, permettant de coordonner les actions sur le terrain au plus près des personnes touchées, se faisant également le relai des informations ;
- les agents du Conseil départemental et de la Direction des Routes Nord-Ouest, les agents des collectivités, ainsi que les agriculteurs, qui ont réalisé de nombreux travaux de bûcheronnage afin de sécuriser les routes du département ;
- les agents de la préfecture et de la Direction départementale des territoires et de la mer, mobilisés en cellule de crise pour coordonner les services mobilisés et répondre aux nombreuses interrogations des Manchois.